

## Séance du 19 Septembre 2003

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI,  
DECIDE

- de retenir, conjointement avec les Services du Département, l'offre de l'Entreprise DELAVOËT, moins disante, afin de réaliser les travaux de forage dans le projet de recherche en eau pour un montant de 25 670.94 € TTC
- de retenir, après consultation, l'offre de BEUGNET-SADDIER, moins disante, afin de réaliser les travaux de canalisation d'eaux usées, de construction de la station de refoulement à Pincru (Pont d'en Bas) pour un montant de 133 517.64 €
- d'approuver la décision modificative N°1/2003 pour le Budget eau
- d'acquérir au lieu-dit "Malsaire" la parcelle A 302 contiguë au domaine boisé communal, pour une contenance de 1020 m<sup>2</sup> au prix de 0.20€ le m<sup>2</sup>
- d'acquérir les parcelles AB 964, AB 966, AB 968 pour une contenance de 115m<sup>2</sup> à 9. € le m<sup>2</sup>, en bordure de la route de Bonneville au "Pont d'en Bas"
- d'accepter le projet présenté par AXE&COURBE pour l'étude de l'enneigement artificiel du domaine skiable à la somme 14 670.00 €
- d'approuver la modification des statuts du SIVOM Bornes et Bargy suite à son changement d'adresse désormais à la mairie de Mont-Saxonnex
- de fixer les tarifs de remboursement des frais de secours relatifs aux activités sportives et de loisirs
- d'approuver les tarifs de remontées mécaniques pour la saison 2003-2004
- d'accepter le devis de la SA CREA Clôtures concernant la pose d'un pare ballon au terrain de foot en bordure de la route du Bugnon.
- autorise le Maire à signer un nouveau bail culturel pour la location du presbytère avec l'association diocésaine, d'une durée de 12 ans,

Le Maire informe :

- la rentrée scolaire s'est faite dans de bonnes conditions avec 155 enfants scolarisés
- la cantine a ouvert ses portes dans un local aménagé, meublé et adapté aux enfants, les repas sont livrés en liaison chaude et servis par les salariés et des bénévoles. L'association "Les P'tits Dumont" gère avec sérieux et efficacité ce service.
- suite à l'orage du mois d'août, le gros tilleul de la mairie a été sévèrement touché, déclaré dangereux par les spécialistes, il devra être abattu.

Recrutement

- la mairie recrute sous contrat "emploi jeunes" d'une durée de 6 mois une personne pour l'entretien des espaces verts.

Recensement Militaire et Elections

- les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 1987 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents.
- les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le 31 décembre 2003 (fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile)

La mairie recherche pour la saison d'hiver un gérant pour le bar-restaurant "L'Hermine" situé aux pieds des pistes.